

Le 19 octobre 2018

Bulletin n° 049

## **Accidents du travail à Postes Canada : un nouveau rapport confirme la gravité de la situation Urgence d'agir**

Le rapport de 2017 sur la responsabilité sociale de Postes Canada, rendu public cette semaine, confirme qu'il y a urgence d'agir en matière de santé et de sécurité. Le rapport révèle que le nombre d'accidents du travail les plus graves (accidents entraînant la perte de journées complètes de travail) s'est accru de 36 % l'an passé par rapport à l'année précédente. De fait, le nombre d'heures de travail perdues pour cause d'accidents a augmenté de 46 % par rapport à celui de 2015. Dans son rapport, Postes Canada déclare ce qui suit : « Nous ne sommes pas satisfaits de ces résultats. De toute évidence, il reste beaucoup de travail à accomplir. »

### **Bilan des accidents à Postes Canada**

- Ces quatre dernières années, les membres du STTP ont subi 30 774 blessures. De ce nombre, 14 751 étaient des blessures invalidantes.
- En 2017, une travailleuse ou un travailleur sur 12 a subi une blessure invalidante.
- Le taux de blessures invalidantes est de 5,4 fois plus élevé à Postes Canada que dans le reste des secteurs visés par la réglementation fédérale.
- En 2017, 25 % des factrices et facteurs ont subi une blessure.
- Toujours en 2017, une factrice ou un facteur sur huit a subi une blessure invalidante.
- La hausse du nombre de blessures découle directement de la mise en œuvre de la transformation postale.
- Ces trois dernières années, le nombre de blessures invalidantes chez les FFRS s'est accru de 30 %.

.../2

**Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue**

## Le STTP exige de véritables solutions

Le STTP compte d'importantes revendications visant à réduire le nombre de blessures à Postes Canada.

- Autoriser la méthode de livraison à une liasse (cesser la livraison à liasses multiples).
- Réduire la surcharge de travail.
- Mettre à jour les volumes de colis et accroître la fréquence d'ajustement des itinéraires.
- Corriger la formule du pourcentage de desserte et celle de l'indice du volume de courrier.
- Limiter le nombre d'heures supplémentaires obligatoires.
- Augmenter les effectifs du groupe 1 pour permettre un meilleur roulement des tâches.

## Postes Canada n'offre rien

Pendant des années, tout ce que la direction a fait pour réduire le nombre d'accidents du travail a été de remettre à Travail Canada des rapports falsifiés. La nouvelle direction admet qu'il y a un problème, mais refuse toutes nos propositions destinées à résoudre la crise.

## Préparez-vous à vous battre pour votre avenir

Les négociations sont la seule occasion que nous avons pour obliger la direction à régler les problèmes de santé et de sécurité. Elle nous a menti durant des années, et n'a strictement rien fait. Elle nous dit à présent ne pas être « satisfaite » des résultats, mais ne fait toujours rien pour remédier à la situation.

Il est temps d'agir.

Postes Canada doit se rasseoir à la table de négociation pour négocier des solutions.

***Votre appui nous est essentiel.  
Ensemble, c'est notre avenir que nous défendons.***

Solidarité,



Nancy Beauchamp  
Négociatrice en chef, unité des FFRS



Sylvain Lapointe  
Négociateur en chef, unité urbaine